Le Bulletin Quotidien, 16 avril 2014

♦ **Délégation parlementaire au renseignement / rapport annuel** : La Délégation parlementaire au renseignement (DPR) insiste sur "la nécessité de nouvelles dispositions législatives relatives aux moyens d'action des services de renseignement", dans son rapport annuel remis hier soir au président de la République François HOLLANDE. "Dans un contexte marqué par la prégnance du risque terroriste, mais aussi par un développement des cyberattaques et par la permanence de l'espionnage économique, les services de renseignement doivent pouvoir agir en s'appuyant sur un régime juridique clair qui fixe le cadre et les limites acceptées par tous de leurs prérogatives", indique-t-elle dans un communiqué, recommandant "la poursuite de la réforme des services de renseignement". Selon elle, l'examen de la Loi de programmation militaire (LPM 2014-2019) a en effet montré "la nécessité d'améliorer le régime juridique des interceptions de sécurité afin d'assurer leur efficacité". Les huit députés et sénateurs membres de la Délégation ont également salué "la nouvelle organisation du renseignement intérieur" mise en place "conformément à ce qu'ils avaient préconisé". Les parlementaires ont enfin fait part à M. HOLLANDE de leur intention d'exercer pleinement leurs nouvelles prérogatives dans le contrôle de l'action du Gouvernement en matière de renseignement.

Phoca PDF